



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 5/03/2021

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 5 mars 2021

Les points sanitaires sont communiqués le lundi, le mercredi et le vendredi. La dynamique de dépistage est précisée le mercredi. Les données relatives aux EHPAD sont intégrées le vendredi. Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre 1284 cas positifs supplémentaires au cours des dernières 48h1.

Le taux d'incidence² s'élève désormais à **108,1 cas pour 100 000 habitants** au niveau régional avec un taux de positivité³ de **4,6 %.**

Le taux d'incidence régional et l'activité hospitalière se maintiennent à un niveau élevé.

Pour sauver des vies, nous devons rester solidaires face au virus : continuer à faire preuve d'une vigilance collective, respecter les gestes barrières et le port du masque, dans la sphère publique comme dans la sphère privée, et respecter le couvre-feu qui s'avère efficace pour freiner la circulation de la Covid.

	Nombre de cas confirmés		Tour d'incidence pour 100 000 behitente ou F	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)	Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 5 mars 2021 et évolution (1)	
22	12740	229	107,4	+5,9
29	15793	182	56,4	+3,2
35	41022	587	149,3	+2,1
56	18263	286	111,8	-11,7
Bretagne	87818	1284	108,1	-0,1

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- 662 hospitalisations en cours (+31), dont 63 (+41) en service de réanimation.
- depuis le début de l'épidémie :
 - 4 921 patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+481);
 - 1 178 patients sont décédés (+91).

Agence régionale de Santé Bretagne

Tél: 02 22 06 72 64

 ${\sf M\'el}: \underline{ars\text{-}bretagne\text{-}communication@ars.sante.fr}$

Point de situation EHPAD:

- 473 EHPAD ont déclaré au moins 1 cas confirmé par test PCR (+4 depuis vendredi 26 février);
- 304 résidents y sont décédés (+12 depuis vendredi 26 février).

La Bretagne compte actuellement 101 (+31) clusters en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- 19 dans les Côtes d'Armor (5 en milieu professionnel, 3 en milieu scolaire et universitaire, 4 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes handicapées, 2 en EHPAD et 4 en sphère privée);
- **15** dans le Finistère (4 en milieu professionnel, 3 en milieu scolaire et universitaire, 4 en établissement de santé, 3 en EHPAD et 1 en sphère privée);
- 44 en Ille-et-Vilaine (8 en milieu professionnel, 5 en milieu scolaire et universitaire, 7 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 13 en EHPAD et 9 en sphère privée) ;
- 23 dans le Morbihan (4 en milieu professionnel, 7 en milieu scolaire et universitaire, 5 en établissement de santé, 5 en EHPAD et 2 en sphère privée).

Dynamique de vaccination

Au 04/03 au soir, 304 905 vaccinations ont été effectuées (dont 101 075 concernent la 2e injection) :

- 63 213 dans les Côtes d'Armor (dont 20 752 concernent la 2^e injection)
- 84 572 dans le Finistère (dont 27 114 concernent la 2^e injection)
- **87 049** en Ille-et-Vilaine (dont 29 906 concernent la 2^e injection)
- **70 071** dans le Morbihan (dont 23 303 concernant la 2^e injection)

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Lieux de dépistage et de vaccination : www.sante.fr
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000
- 1- Données par rapport au 03/03/21
- 2- Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.
- 3- Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

Agence régionale de Santé Bretagne

Tél: 02 22 06 72 64

Mél: ars-bretagne-communication@ars.sante.fr